

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 26 JANVIER 2026

A 18 H 30

Présents : Mme Bernadette BERGER, MM Jérôme POCHERON, Ludovic GAUTHIER – adjoints, Mmes Catherine CARTIER, Anne LIMBARDET, MM Yves BATAILLARD

Absents excusés : M. Martial PARIZOT pouvoir à Mme Bernadette BERGER, M. Fabrice BON pouvoir à M. Jérôme POCHERON, M. Laurent RUBACHA pouvoir à Mme Catherine CARTIER

Absents : Mme Clarisse MELSION, M. Jean-Marc RENARD

Secrétaire de séance : M. Jérôme POCHERON

Mme Bernadette BERGER prend la présidence de la séance.

Mme BERGER donne lecture du compte-rendu du conseil municipal datant du 2 décembre 2025.

Le conseil l'approuve à l'unanimité et le signe.

Ordre du jour :

- *Création d'un emploi contractuel de rédacteur territorial*
- *Transfert de nouvelles compétences au SICECO*
- *Informations du maire*
- *Questions diverses*

1 – Création d'un emploi contractuel de rédacteur territorial

Mme BERGER informe le conseil municipal que l'embauche d'une nouvelle secrétaire de mairie doit être envisagée en raison du départ en retraite de Mme Dominique ASPERT le 30 avril 2026.

Ainsi, compte tenu de cette nécessité, elle propose au Conseil de créer, dès à présent, un emploi non permanent sur le grade de rédacteur, à temps complet et de l'autoriser à recruter un agent contractuel pour une durée maximale de 3 mois.

Il s'agirait de Mme Séverine BONFILS qui suit, depuis le 03/11/2025 et jusqu'au 06 février 2026, la formation de secrétaires généraux de mairie auprès du CNFPT et du Centre de Gestion.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide de créer un emploi non permanent relevant du grade de rédacteur pour assurer un tuilage avant le départ de la secrétaire générale de mairie, à temps complet, pour une durée maximale de 3 mois. La rémunération sera fixée par référence à la grille des rédacteurs territoriaux en fonction des diplômes et l'expérience professionnelle du candidat retenu, à laquelle s'ajoutent les suppléments et indemnités en vigueur.

La dépense correspondante sera inscrite au budget primitif 2026.

2 – Transfert de nouvelles compétences au SICECO

Dans le cadre de ces nouveaux statuts, l'accompagnement du SICECO dans le domaine du « Conseil en Énergie Partagé (CEP) » (pré-diagnostic énergétique des bâtiments, analyse annuelle des consommations, programmation pluriannuelle de travaux, suivi travaux, élaboration et suivi des contrats de maintenance, valorisation des travaux par le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie CEE) relève maintenant d'une compétence spécifique (article 6.8).

Madame BERGER précise que le transfert de cette compétence au Syndicat et un suivi énergétique à jour permet à la Commune d'accéder au programme de subvention mis en place dans le cadre de l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics.

Afin que la Commune puisse travailler avec les services techniques du SICECO sur cette thématique, Mme BERGER propose de transférer au SICECO la nouvelle compétence suivante, vu l'intérêt qu'elle représente pour la Commune : Conseil en Énergie Partagé (CEP) (article 6.8)

En conséquence, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de transférer au SICECO au titre des compétences optionnelles visées à l'article 6 des statuts, la compétence suivante : Conseil en Énergie Partagé (article 6.8)

Il décide d'engager avec le SICECO la mission d'analyse énergétique de son patrimoine dans le cadre de la convention et autorise Monsieur le Maire à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

3 – Information du Maire

- ✚ Le marché de la graine aura lieu cette année à Izeure le 28 février 2026.
- ✚ Plaine Bulle : le club de fléchettes a procédé à la réfection du préfabriqué afin de pouvoir l'utiliser sans avoir à déplacer leur matériel. Les travaux ont été financés par la mairie.
- ✚ Les cours de yoga d'Aiserey vont utiliser la salle d'Izeure, les jeudis soir, pendant le temps des travaux de la salle d'Aiserey.
- ✚ Maison Aubert : Monsieur le Maire a été contacté suite à sa demande par la société « Cette famille » habitat partagé pour séniors. Ce sont eux qui ont réalisé la structure de Longeault-Pluvault. Une rencontre est prévue le 06 février en mairie.
- ✚ Un cirque a demandé à s'installer à Izeure. Les représentations auront lieu le week-end du 11 et 12 avril.
- ✚ La machine à pizza (ex Just Queen) a été rachetée par la « Casa di Papa ». La mise en service devrait avoir lieu en mars.
- ✚ Bornes de recharge électrique : Monsieur le Maire, Jérôme POCHERON et Fabrice BON ont reçu la société Electric 55 Charging afin de mettre en place des bornes de recharge électrique sur le parking du foot. Un aménagement du parking est prévu.
- ✚ Courrier du SDIS : plusieurs bornes à incendie ne sont pas opérationnelles pour débit insuffisant. Un mail sera envoyé au Sinotiv'eau afin qu'il fasse le nécessaire pour y remédier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.